

**Compte Rendu
Conseil Municipal****Séance du 04 mars 2020****Présents**

Xavier Deloche
Brigitte Fillion
André Goy
Chantal Olivier
Jean-Luc Desvignes
Valérie Noiray
Christian Ott
Christine Pouchoulin
Marina Catherin
Fabien Geoffray
René Bonnet
Hélène Lachenal
Véronique Bellemin
Philippe Criscuolo
Flavien Cruiziat
Lydie Sarazin
Franck Cursio
Carol-Anne Larouzée-Cervantes

L'an deux mil vingt, le quatre mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Xavier DELOCHE, Maire,

Secrétaire de séance : Valérie Noiray

Mr le Maire donne lecture du message suivant (qui sera repris en début de chaque séance ou réunion enregistrée) :

« *Mairie de TRAMOYES,
Séance du Conseil Municipal
En Mairie de Tramoyes
Le mercredi 04 mars 2020 à 20 h 30
Enregistrement intégral sans pause* »

1. Compte rendu de la précédente réunion :

L'Assemblée n'ayant pas de modifications à apporter, le Compte Rendu précédent est adopté.

Excusé

Nestor Goncalves

2. INFORMATIONS SELON ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

M. le Maire fait part à l'Assemblée qu'aucune décision n'a été prise depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

20 h 35 : arrivée de Mr Bonnet

Pouvoir**3. FINANCES**

Mme Fillion présente les Comptes Administratifs 2019 de la Commune et du Budget annexe Assainissement, conformes aux Comptes de Gestion.



Budget Principal

Rappel du Budget 2019

Fonctionnement = 1 436 073 €

Investissement = 866 909 €



Budget Principal Section de Fonctionnement



Budget Principal – EVOLUTION DU RESULTAT 2017 - 2019

COMMUNE

	2017	2018	2019	
Résultat				
Résultat de Fonctionnement de l'exercice	121 988	148 816	104 223	
Résultat de Fonctionnement reporté	144 036	292 852	397 075	
Résultat				
Résultat d'investissement de l'exercice	367 260	-53 129	-146 831	
Résultat d'investissement reporté	213 761	160 726	13 895	
F + I	TOTAL Résultat exercice	489 248	95 687	-42 608
F + I	TOTAL reporté (résultat cumulé)	357 797	453 578	410 970



Budget Principal - Fonctionnement 2017 - 2019

En 2019, une baisse de la CAF qui s'explique notamment par les faits exceptionnels enregistrés sur 2017 et 2018 :

Sur 2017 : 201 K€

- Vente de la Poste

Sur 2018 : 58 k€

- Régularisation des erreurs de gestion des années antérieures (remb. AT et factures indues)

	2017	2018	2019
Dépenses			
Budgété	1 207 609	1 296 582	1 436 073
Réalisé	1 303 035	1 106 246	1 101 764
% Evolution par rapport au Budget	8%	-15%	-23%
% Evolution par rapport à N-1		-15%	-0.41%
Recettes			
Budgété	1 207 609	1 152 546	1 143 221
Réalisé	1 425 023	1 255 063	1 205 988
% Evolution par rapport au Budget	18%	9%	5%
% Evolution par rapport à N-1		-12%	-4%
CAF	57 662	80 069	46 170
% Evolution par rapport à N-1		39%	-42%
	vente poste	Régl exercice antérieur	
Résultat			
Résultat de Fonctionnement de l'exercice	121 988	148 816	104 223
Résultat de Fonctionnement reporté	144 036	292 852	397 076



2019 - Budget Principal – Fonctionnement détail

Maîtrise de nos dépenses réelles

Budget	Réalisé	Ecart
1 205 002.00	1 039 261.00	- 165 741.00 -13.75%

Dont baisse des charges à caractère général :
- 23 % par rapport au Budget
- 0,41 % par rapport à 2018

Dont baisse des charges de Personnel :
Sans aucune diminution des effectifs, mais avec une nouvelle organisation du temps de travail (annualisation) et départ de l'agent PM mi novembre 2019

ET

Des Recettes en diminution par rapport à 2018 (remboursement assurance vol camion)

Des recettes en augmentation par rapport au Budget dues notamment à la facturation cantine et à la dotation de Solidarité (CCMP) qui avait été budgétée avec prudence

		2018	2019
D	Inscrit au Budget de Fonctionnement	1 296 582	1 436 073
D	Réalisé - Section de Fonctionnement	1 106 246	1 101 764
	% du réalisé par rapport au budgété	-15%	-23%
	% Evolution		-0.41%
D	C 11 - Charges à caractère général (réalisé)	349 448	325 897
	% Evolution		-7%
	Indicateur par rapport au BP	24%	23%
D	C 12 - Charges de Personnel (réalisé)	467 773	471 583
	% Evolution		1%
	Indicateur par rapport au BP	33%	33%
R	Inscrit au Budget de Fonctionnement	1 222 666	1 143 221
R	Réalisé - Section de Fonctionnement	1 255 063	1 205 988
			5%
R	Redevances à caractère social	15 724	12 946
R	Redevances périscolaires (cantine)	77 270	86 535
	Total	92 994	99 481
	% Evolution		7%



2019 – Focus Produits et Dotations

Impact sur la section de fonctionnement

Diminution constante des dotations de l'Etat (- 9 %) et notamment de la DGF, très faiblement atténuée par la Dotation de Solidarité Communautaire

En 2019, légère baisse des dotations communautaires (- 1%)

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

ACTP : Attribution Compensatrice de Taxe Professionnelle

DSC : Dotation de Solidarité Communautaire

FPIC : Fonds de Péréquation Intercommunale et communale

		2018	2019
D	Atténuation de produits FPIC	73 916	73 994
	% Evolution		0.1%
	<u>Dotations de l'Etat</u>		
R	Evolution DGF	96 547	85 994
R	Dotation de solidarité rurale	19 437	19 692
	Total	115 984	105 686
	% Evolution		-9%
	<u>Dotations Communautaires</u>		
R	ACTP	156 771	156 771
R	DSC INCLUS DSC RENFORCEE	113 163	109 802
	Total	269 934	266 573
	% Evolution		-1%
	Total recettes	385 918	372 259
	Situation nette (R - D)	312 002	298 265
	% Evolution		-4%



Budget Principal Section d'Investissement



Budget Principal – Investissement 2017 - 2019

En 2016 : un budget en déficit – 153 299 €

En 2017 : la vente de la Poste et le prêt de Trésorerie sur 15 ans, rétablissent la situation, mais impactent le patrimoine communal.

Un constat du gel des projets d'investissement : le cimetière, la voirie...

En 2018 : Autofinancement des investissements qui ont porté sur des opérations prioritaires au niveau de l'école, acquisition camion suite au vol, obligation de sécurisation d'un immeuble en péril. 4 opérations réalisées sur fin 2018 glissent sur le budget 2019.

En 2019 :

- les opérations d'ordre liées à la renégociation de nos prêts, s'élèvent à 399 611 € et impactent nos recettes et nos dépenses

- * Un autofinancement des Opérations d'investissement : 322 458 € pour un réalisé de 206 442 €. + 38 000 € reportés sur 2020.

- * Réserve non consommée pour 67 381 €

	2017	2018	2019
Dépenses			
Budgété	448 917	292 488	866 909
Réalisé	97 575	158 500	674 118
<i>% Evolution par rapport au Budget</i>		-46%	-22%
<i>% Evolution par rapport à N-1</i>		62%	325%
Recettes			
Budgété	448 917	292 488	866 909
Réalisé (dont virement de la Section de Fonct en 2019)	464 835	105 371	527 286
<i>% Evolution par rapport au Budget</i>		-64%	-39%
<i>% Evolution par rapport à N-1</i>		-77%	400%
Résultat			
Résultat d'investissement de l'exercice	367 260	-53 129	-146 831
Résultat d'investissement reporté	213 761	160 726	13 895



Focus sur l'Etat de la Dette

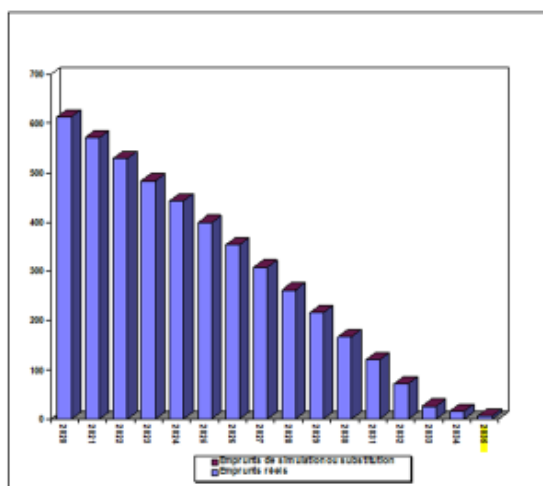


Etat de la Dette

COMMUNE DE TRAMOYES
19 Rue du Marquis de Salmerat
01100 Tramoyes

BUDGET COMMUNAL 2020

PROFIL D'EXTINCTION



Commune de Tramoyes

Dettes en capital au 01/01/2020 = 612 932 €

Extinction de la dette = 15 ans soit en 2035

Taux d'endettement = 4,23 %

Taux d'endettement = 356 € / habitant

. Moyenne Département = 775 €/habitant

. Moyenne Communes de même strate = 524 €/habitant

ETAT DE LA DETTE SUR 20 ANS

ANNEE	Dettes en capital au 1er Janvier	Annuités à payer pour l'exercice	Dont		Variation d'Annuités (Ex N-1) - (Ex N)
			Intérêts + Frais	Amortissement	
2020	612 932,84	50 471,72	8 810,99	41 660,73	
2021	571 272,11	50 471,72	8 214,97	42 256,75	0,00
2022	529 915,38	50 471,72	7 610,29	42 861,43	0,00
2023	486 153,93	50 471,72	6 996,73	43 474,99	0,00
2024	442 678,94	50 471,72	6 374,19	44 097,53	0,00
2025	398 581,41	50 471,72	5 742,57	44 729,15	0,00
2026	353 852,26	50 471,72	5 101,72	45 370,00	0,00
2027	308 482,26	50 471,72	4 451,47	46 020,25	0,00
2028	262 482,91	50 471,72	3 791,69	46 680,03	0,00
2029	215 791,98	50 471,72	3 122,24	47 349,48	0,00
2030	168 432,59	50 471,72	2 443,00	48 028,72	0,00
2031	120 493,78	50 471,72	1 753,82	48 717,90	0,00
2032	71 685,68	45 583,99	1 067,97	44 516,02	4 887,73
2033	27 189,86	10 150,12	426,02	9 724,10	35 433,67
2034	17 445,76	10 150,12	248,82	9 901,30	0,00
2035	7 544,48	7 612,84	68,38	7 544,46	2 537,28

Sur 2019, impact de la renégociation de la dette avec une baisse de l'annuité de 16.209 €.

A - BUDGET PRINCIPAL

DELIBERATION 20/02/01 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL 2019

Rapporteur : Brigitte Fillion

Madame le rapporteur présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion du Budget Principal 2019.
VU l'avis de la Commission Finances du 20 janvier 2020,
Vu l'avis de la Commission Générale du 23 janvier 2020,

Le Conseil,
Entendu les explications de Madame le rapporteur,

Approuve le Compte de Gestion du Budget Principal 2019.

<i>Pour</i>	17
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

DELIBERATION 20/02/02 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL 2019

Rapporteur : Brigitte Fillion

Madame le rapporteur présente au Conseil Municipal le Compte Administratif du Budget Principal 2019.
VU l'avis de la Commission Finances du 20 janvier 2020,
Vu l'avis de la Commission Générale du 23 janvier 2020,

Le Conseil,
Entendu les explications de Madame le rapporteur,

Approuve le Compte Administratif du Budget Principal 2019.

<i>Pour</i>	16
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

DELIBERATION 20/02/03 : AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Rapporteur : Brigitte Fillion

Sur proposition de Madame le Rapporteur,
VU l'avis de la Commission Finances du 20 janvier 2020,
Vu l'avis de la Commission Générale du 23 janvier 2020,
Madame le Rapporteur expose au Conseil Municipal que le résultat de fonctionnement de l'exercice s'élève à 104.223,72 Euros, le résultat des exercices antérieurs s'élève à 292.852,96 Euros et le résultat de fonctionnement cumulé s'élève à 397.076,68 Euros.
Le résultat d'investissement de l'exercice s'élève à - 146.831,36 Euros, le résultat des exercices antérieurs s'élève à 160.726,47 Euros et le résultat d'investissement cumulé s'élève à 13.895,11 Euros

Il convient de procéder à l'affectation de ces résultats.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil, décide d'affecter ce résultat comme suit :

- . Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté F/R 002 : 397.076,68 Euros.
- . Affectation au compte I/R 001 : 13.895,11 Euros,

<i>Pour</i>	17
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

BUDGET PRIMITIF 2020 – COMMUNE

Mr le Maire rappelle que les membres du Conseil ont été destinataires du Budget Primitif de la Commune lors de l'envoi des convocations.

Mme Fillion présente les grandes lignes du Budget Principal 2020.



Budget Primitif 2020

Commission Finances du 20/01/2020

Commission Générale du 23/01/2020

Conseil Municipal du 04/03/2020



Rapport d'Orientation Budgétaire

- Respecter les fondamentaux de la gestion communale
- Poursuivre la maîtrise du budget communal
- Poursuivre l'optimisation du budget de fonctionnement
- Continuer la recherche de marges pour nos projets
- Engager des investissements raisonnables et équilibrés : patrimoine, entretien, services...
- Anticiper les perspectives à moyen terme : école, lieu vivre ensemble, voirie/mode doux, PCAET



Budget Principal PREAMBULE

Rappel du Budget 2019

Fonctionnement = 1 436 073 €

Investissement = 866 909 €

RESULTAT de l'exercice 2019 = 104 224 €

RESULTAT N-1 2018 = 148 816 €

Ecart = 44 592 € : 
la régularisation des exercices antérieurs



Budget Principal

PREAMBULE

Les spécificités du budget 2020

DEPENSES

Charges à caractère général

- Intégration de la MUTUALISATION Police Municipale
- Intégration de la prestation PERISCOLAIRE (positionnée à tort précédemment dans les subventions)
- Renégociation des contrats d'assurance de la commune : économie – 30 % (soit 2.920 €/an)

Masse salariale

- Suppression du poste de Police Municipale (Personnels titulaires)
- Intégration du Recensement 2020 (personnels contractuels)
- Intégration des évolutions de carrière et de la révision du RIFSEEP (Personnels Titulaires)



Budget Principal

PREAMBULE

Les spécificités du budget 2020

RECETTES

Excédents Assainissement

- Transfert CCMP ? Tout ou partiel
Une décision qui sera prise courant avril 2020 pour toutes les communes de la CCMP

Investissements 2020

- Emprunt envisagé de 155 000 €



Budget Principal – Fonctionnement – Dépenses/Recettes en €

DEPENSES		BP 2019	BP 2020	% Evolution N-1
Total 011	Charges à caractère général hors 6188	377 400	525 740	39.31%
6188	Autres frais divers (cpte équilibre)	39 216	48 627	24.00%
Total 012	Charges de Personnel	473 000	463 500	-2.01%
Total 014	Atténuation de produit FPIC	78 500	78 000	-0.64%
22	Dépenses imprévues (cpte équilibre)	28 839	45 000	56.04%
23	Virement à la section d'investissement	200 491	250 000	24.69%
42	Amortissements	30675	41786	36.22%
Total 65	Autres charges de gestion	188 945	136 641	-27.68%
Total 66+67	Charges financières + Renégociation emprunts	19 008	10 263	-46.01%
TOTAL dépenses		1 436 074	1 599 557	11.38%
RECETTES		BP 2019	BP 2020	% Evolution N-1
Total 002	Excédent reporté de Fonctionnement	292 853	397 077	35.59%
Total 013	Atténuation de charges	20 000	10 000	-50.00%
Total 70	Produit des services / autres charges	86 640	92 000	6.19%
Total 73	Impôts et taxes	879 571	927 970	5.50%
Total 74	Dotations et participations	140 510	118 810	-15.44%
Total 75	Revenus Immeubles et Fermiers	8 400	11 000	30.95%
Total 77	Produits exceptionnels	8 100	42 700	
TOTAL Recettes		1 436 074	1 599 557	11.38%

21 h 35 : arrivée de Mr Cruziat



Budget Principal – Fonctionnement – Fiscalité locale

	2017	2018	2019	2020
Taux communal TH	15.13%	15.89%	15.89%	15.89%
Taux communal TF	14.85%	15.59%	15.59%	15.59%
Taux communal TFNB	44.63%	44.63%	44.63%	44.63%
Produits des TAXES : TH+TF+TFNB	486 568	519 790	558 849	570 000
% Evolution par rapport à N-1		1,07%	1,08%	1,02%

Proposition : Aucun changement de taux en 2020



Budget Principal Section d'Investissement PREAMBULE

Les spécificités du budget 2020

Projets d'Investissements : + 51,5 %

- 2019 : 304 429 €
- 2020 : 461 450 €

Subventions à recevoir au titre des investissements 2019

- Etat : DETR
- Région : Bonus Ruralité

Investissements 2020

- Emprunt envisagé de 155 000 €



Budget Principal – Investissement

		BP 2019	BP 2020	% Evolution N-1
-	DEPENSES			
020	Dépenses imprévues d'Investissement	27 200	40 000	47.06%
2051	Concessions et droits similaires (cpté d'équilibre)	59 237	40 216	-32.11%
23	Immobilisations	304 429	461 450	51.58%
16	Remboursement d'emprunts dont renégociation emprunts (399 544 €)	450 577	42 000	-90.68%
276358	Autres immobilisations financières	25 466	0	-100.00%
	TOTAL dépenses	866 909	583 666	-32.67%
-	RECETTES			
21	Virement Section Fonctionnement	200 491	250 000	24.69%
13	Subventions d'Investissement	17 500	38 085	117.63%
10	Recettes financières (FCTVA, TA)	58 000	84 900	46.38%
16	Emprunt		155 000	#DIV/0!
40	Biens, Bâtiments, installations, dont renégociation emprunts (427 983)	430 287	41 786	-90.29%
	TOTAL Recettes	706 278	569 771	-19.33%
1	Report à nouveau section investissement	160 631	13 895	-91.35%
	TOTAL DES RECETTES	866 909	583 666	-32.67%



Budget Principal – Investissement par Opération

→ En vert :
Investissements
2019
réglés en 2020
soit 38 000 €

[Investissements
2020 - les
opérations du
budget.xlsx](#)

Dépenses / Opérations		BP 2020
80	Mairie	58 500 Rénov. Énergétique, éclairage, zinguerie
81	Local Technique	15 000 Mezzanine
119	Groupe Scolaire	40 500 Eclairage interne, zinguerie
144	Salle des Fêtes	30 500 Parking, vidéoprojecteur, mobilier (6 K€), éclairage, zinguerie
147	Syndicat Electricité	170 000 Alim lot Dynamité, Eclairage public
149	Voirie	70 500 Accroches vélos, abribus, mode doux, rond point
158	Eglise	6 500 Zinguerie, éclairage salle catéchisme
164	Matériel Technique	1 000 Mat divers
167	City Stade	23 400 Solde invest. 19
169	Matériel Ecole	6 600 Tableaux interactifs, mat musique, vidéoprojecteur, PC
170	Matériel Mairie	12 850 Mobilier, PC, firewall, toiture souple animations
171	Acquisition de terrains	8 000 Etude terrain Château Gaillard
172	Véhicules Communaux	2 600 Véhicule PM
173	ADAP	10 000 Accessibilité
176	Restaurant Scolaire	5 500 Insonorisation réfectoire Maternelle, 2 réfrigérateurs
TOTAL		461 450

DELIBERATION 20/02/04 : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

Rapporteur : Xavier Deloche

Mr le Rapporteur rappelle au Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'exercice 2020.

VU l'avis de la Commission Finances du 20 janvier 2020,

Vu l'avis de la Commission Générale du 23 janvier 2020,

Après en avoir délibéré,

Le conseil décide de suivre l'avis de la Commission Finances et de ne pas modifier les taux des taxes directes locales pour l'année 2020.

Il fixe les taux suivants :

Libellés	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante	Variation de taux / 2019
Taxe d'Habitation	15,89	0 %
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	15,59	0 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	44,63	0 %

Pour	18
Contre	0
Abstention	0

DELIBERATION 20/02/05 : VOTE DES SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Chantal Olivier

Mme le Rapporteur rappelle à l'Assemblée que le Budget prévoit chaque année, l'attribution de subventions à certaines associations.

Le détail de ces subventions figure dans l'annexe B1.7 du budget de l'exercice en cours.

Mme le Rapporteur propose une enveloppe globale de 9.080,70 euros à l'article 6574 du Budget Primitif 2020, répartie comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION
<u>Associations Communales</u>	
Sporting Club Porte de l'Ain	1.300,00 €
Tennis	500,00 €
AGIT	500,00 €
Sou des Ecoles	800,00 €
Pétanque Club	500,00 €
Savate Boxe Française	2.000,00 €
<u>Autres</u>	
ALEC 01	170,70 €
Serv'Emploi	15,00 €
Souvenir Français	50,00 €
Réseau Collectivité loc. pour éco solidaire	180,00 €
Chambre des Métiers et Artisanat Ain	135,00 €
Foyer Collège St André	930,00 €
<u>Sur délibération</u>	2.000,00 €

Le Conseil,
Entendu les explications de Mme le Rapporteur,

. Approuve la répartition de l'enveloppe budgétaire allouée aux Associations, telle que présentée.

<i>Pour</i>	13
<i>Contre</i>	0
<i>Abstentions</i>	5

Mme Larouée-Cervantes, Messieurs Geoffroy et Criscuolo ne prennent pas part au vote de cette délibération, étant membres d'associations concernées par l'attribution des subventions.

Madame Olivier rappelle qu'une provision est prévue « sur délibération » pour répondre en cours d'exercice budgétaire, aux demandes de subventions éventuelles attachées à de nouveaux projets.

Mme Pouchoulin souligne qu'il serait intéressant d'obtenir le nombre de Tramoyens adhérant aux associations subventionnées.

Mr Goy demande que soit précisé le montant des subventions accordées par les autres communes pour les associations telles que le foot ou la pétanque...

DELIBERATION 20/02/06 : VOTE DU BUDGET 2020

Rapporteur : Brigitte Fillion

Sur la présentation de Mme le Rapporteur,
Ainsi que présenté en Commission Finances du 20 janvier 2020, et en Commission Générale du 23 janvier 2020,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le Budget Primitif 2020 de la commune.

Le Conseil,
Entendu les explications de Monsieur le Maire,

Adopte le Budget Primitif 2020 de la commune tel que présenté.

<i>Pour</i>	18
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

B - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT



Budget Annexe Assainissement

Dernier Compte Administratif : Transfert de la compétence Assainissement à la CCMP depuis le 1^{er} janvier 2020 (en application de la Loi NOTRe)



Budget Assainissement – EVOLUTION DU RESULTAT 2017 - 2019

ASSAINISSEMENT

	2017	2018	2019
Résultat			
Résultat de Fonctionnement de l'exercice	-39 084	24 582	18 568
Résultat de Fonctionnement reporté	102 097	126 679	145 247
Résultat			
Résultat d'Investissement de l'exercice	-60 872	30 561	60 523
Résultat d'Investissement reporté	17 682	48 243	108 766
TOTAL Résultat exercice	-99 956	55 143	79 091
TOTAL reporté (résultat cumulé)	119 779	174 922	254 013



Budget Assainissement - Exploitation 2017 - 2019

Le déficit de l'année 2017 correspond à un retard de recette de 44 K€ de la Nantaise des Eaux

Depuis 2018, le budget reste stable et excédentaire

	2017	2018	2019
Dépenses			
Budgété	272 663	239 214	237 549
Réalisé	135 882	125 092	130 726
<i>% Evolution par rapport au Budget</i>	-50%	-48%	-45%
<i>% Evolution par rapport à N-1</i>		-8%	5%
Recettes			
Budgété	272 663	239 214	237 549
Réalisé	96 798	149 675	149 295
<i>% Evolution par rapport au Budget</i>	-64%	-37%	-37%
<i>% Evolution par rapport à N-1</i>		55%	0%
Résultat			
Résultat de Fonctionnement de l'exercice	-39 084	24 582	18 569
Résultat de Fonctionnement reporté	102 097	126 679	145 248



Budget Assainissement - Investissement 2017 - 2019

Le déficit de l'année 2017 correspond aux travaux d'extension du réseau d'Assainissement

- Rte des Echets (78 100 €)
- Salle des Fêtes (17 600 €)

En 2018, le résultat redevient excédentaire

Sur 2019, réalisation des travaux de gainage (prévus en 2018) pour lesquels un emprunt de 120 K€ a été souscrit

	2017	2018	2019
Dépenses			
Budgété	192 764	251 207	322 080
Réalisé	117 301	28 452	224 530
% Evolution par rapport au Budget	-39%	-89%	-30%
% Evolution par rapport à N-1		-76%	680%
Recettes			
Budgété	192 764	251 207	322 080
Réalisé	56 428	59 013	285 063
% Evolution par rapport au Budget	-71%	-77%	-12%
% Evolution par rapport à N-1		5%	383%
Résultat			
Résultat de Investissement de l'exercice	-60 873	30 561	60 524
Résultat de Investissement reporté	17 082	48 243	108 767



Budget Annexe Assainissement

Remarques importantes

Les impacts financiers du transfert de compétence au 01/01/2020 :

1- **Notre excédent : 254 013 €**

La décision sera prise courant avril 2020 sur le transfert tout ou partiel des excédents à la CCMP

2- **Redressement fiscal sur la TVA 2016** (information du Percepteur le 29 janvier 2020)

Le redressement fiscal impactera forcément notre excédent mais sera régularisé par la CCMP et prévu au Budget Assainissement 2020 de cette dernière.

Au final, le Percepteur a validé le principe de régularisation de l'excédent et du redressement fiscal sur le Budget Assainissement 2020 de la CCMP.



Focus TVA 2016

Présenté en
Commission Finances
du 17 février 2020

1. CONTRÔLE FISCAL 2016 du 1/1/2013 au 30/09/2015

Crédit de TVA 56 817 €.....constaté dans les comptes du percepteur
Redressement TVA **21 167 €.....Non constatés en charge dans les comptes du percepteur**
Suite erreur dans les déclarations trimestrielles de TVA
En faveur de la commune 35 650 € qui ont été remboursés par les services des impôts et affectés au compte de TVA

2. Erreur de déclaration TVA sur 4^{ème} TRIMESTRE 2015

Crédit de TVA 6 196 € **Non constatés en charge dans les comptes du percepteur**
DETTE DE (???????) 5 163 € non justifiés à ce jour
Pénalités de recouvrement 794 €

IMPACT SUR COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT = 27 124 €



Excédent Assainissement & Impact TVA 2016

Présenté en
Commission Finances
du 17 février 2020

Excédent de clôture 2019 : **254 013 €**

Impact TVA 2016 : **- 27 124 €**

Excédent « final » 2019 : **226 889 €**

Mme Pouchoulin demande comment vont être décidés les reversements de la CCMP à la Commune. Mr le Maire répond que la décision sera prise en avril 2020. Les nouveaux exécutifs communaux et communautaires devront se prononcer avec un esprit communautaire.

DELIBERATION 20/02/07 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2019

Rapporteur : Brigitte Fillion

Madame le rapporteur présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion du Budget Annexe Assainissement 2019.

VU l'avis de la Commission Finances du 20 janvier 2020,

Vu l'avis de la Commission Générale du 23 janvier 2020,

Le Conseil,

Entendu les explications de Madame le rapporteur,

Approuve le Compte de Gestion du Budget Annexe Assainissement 2019.

<i>Pour</i>	17
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

DELIBERATION 20/02/08 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2019

Rapporteur : Brigitte Fillion

Madame le rapporteur présente au Conseil Municipal le Compte Administratif du Budget Annexe Assainissement 2019.

VU l'avis de la Commission Finances du 20 janvier 2020,

Vu l'avis de la Commission Générale du 23 janvier 2020,

Le Conseil,

Entendu les explications de Madame le rapporteur,

Approuve le Compte Administratif du Budget Annexe Assainissement 2019.

<i>Pour</i>	16
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

DELIBERATION 20/02/09 : AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET ASSAINISSEMENT 2019

Rapporteur : Brigitte Fillion

Sur proposition de Madame le Rapporteur,

VU l'avis de la Commission Finances du 20 janvier 2020,

Vu l'avis de la Commission Générale du 23 janvier 2020,
Madame le Rapporteur expose au Conseil Municipal que le résultat d'exploitation de l'exercice du budget assainissement s'élève à 18.568,06 €uros, le résultat des exercices antérieurs s'élève à 126.679,38 €uros et le résultat d'exploitation cumulé s'élève à 145.247,44 €uros.

Le résultat d'investissement de l'exercice du budget assainissement s'élève à 60.523,52 €uros, le résultat des exercices antérieurs s'élève à 48.243,91 €uros et le résultat d'investissement cumulé s'élève à 108.767,43 €uros.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil,

. Décide que le résultat sera transféré sur le Budget Principal de la Commune par Décision Modificative ultérieure.

<i>Pour</i>	17
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

4. MARCHE R.P.C.

Mme Olivier expose à l'Assemblée les modalités actuelles de commandes de repas au Restaurant Scolaire de la Commune. Elle souligne le souci des équipes de la cantine pour faire face au gaspillage.

L'objet du présent avenant est de commander au plat et non plus au repas complet. Cet avenant serait applicable au 1^{er} avril 2020. Elle rappelle que le prix du repas facturé aux parents est de 4,60 euros et le coût de revient s'élève à 9,70 € pour la prestation complète tenant compte des charges de personnel.

Mme Bellemin demande de bien préciser aux parents que le coût du repas reste identique même si les enfants ne prennent pas l'intégralité du repas.

Mme Olivier donne lecture du projet de délibération.

DELIBERATION 20/02/10 : AVENANT N° 2 - MARCHE RPC

Rapporteur : Chantal Olivier

Mme le Rapporteur rappelle au Conseil Municipal le marché signé en juin 2019 avec la Société RPC pour la confection et la livraison de repas en liaison froide au Restaurant Scolaire.

Elle souligne que pour réduire le coût du repas, il est possible d'utiliser une formule de commande de repas permettant de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Cette formule permettra à la commune de commander des quantités de plats et non plus des repas complets.

Le prix du repas sera fractionné comme suit :

TARIFS ENFANTS & ADULTES	Hors d'œuvre	Plat protidique	Légume	Fromage	Dessert
Tarif H.T.	0,200	1,600	0,200	0,200	0,200
TVA 5,5 %	0,011	0,088	0,011	0,011	0,011
Tarif T.T.C.	0,211	1,688	0,211	0,211	0,211

Après en avoir délibéré,
Le conseil
. Autorise Mr le Maire à signer l'avenant n° 2 au Marché RPC.

<i>Pour</i>	18
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

5. ACQUISITION DE PARCELLE

Mr Goy expose à l'assemblée que dans la continuité du projet de chemin piétonnier mode doux, il y a lieu d'acquérir une parcelle située entre la route des Echets et les structures sportives communales.

DELIBERATION 20/02/11 : ACQUISITION DE PARCELLE PAR LA COMMUNE POUR LA REALISATION D'UN CHEMIN PIETONNIER « MODE DOUX »

Rapporteur : André Goy

Mr le Rapporteur rappelle au Conseil le projet de chemin piétonnier de type mode doux, entre la Route des Echets et les structures sportives communales. Cette réalisation requiert l'acquisition par la commune du foncier nécessaire.

La négociation avec le propriétaire (consorts HENNEQUIN-MOLLARD) a abouti selon les modalités suivantes :

- Acquisition de la parcelle N° 212, section B, lieu-dit « Étang des Vavres », d'une superficie totale de 420 m², appartenant aux consorts HENNEQUIN-MOLLARD, acquisition à titre gracieux.

Vu la loi 95-127 du 8 février 1995, la consultation des services des domaines n'est pas nécessaire pour la cession d'un bien immobilier dans une commune de moins de 2000 habitants.

Les frais d'acte seront pris en charge par la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- Autorise l'acquisition de la parcelle N° 212, section B, lieu-dit « Étang des Vavres », d'une superficie totale de 420 m², appartenant aux consorts HENNEQUIN-MOLLARD, acquisition à titre gracieux, sans conditions suspensives autre que légales,

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition, et tous documents utiles au bon aboutissement du projet.

<i>Pour</i>	18
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

6. INFORMATIONS

Les membres du Conseil Municipal informent :

RECENSEMENT DE LA POPULATION

. Mr le Maire informe que les opérations de recensement de la population sont terminées. Il regrette l'incivisme de certains administrés à l'égard des agents recenseurs.

SENTIERS PEDESTRES

. Mr le Maire informe qu'ils ont été dessinés en 2014 et seront opérationnels prochainement. Le plan des sentiers devrait être posé prochainement.

COVID-19

. Mr le Maire informe le Conseil qu'une réunion est prévue lundi matin avant l'ouverture de l'école. Cette réunion se tiendra en présence des acteurs Mairie / Ecole / Périscolaire.

LEO LAGRANGE

. Mr le Maire fait part du programme Carbone Scol'ERE visant à former les jeunes citoyens avec une approche créative. Destiné aux classes de CM1 et CM2, Carbone Scol'ERE est un projet pédagogique ludique et positif visant à lutter contre les changements climatiques par un passage à l'action. Tramoyes est une des premières collectivités partenaires de ce programme.

PCAET

. Mr le Maire informe qu'une action a été menée à bien. La CCMP a relancé le Service Info Energie ainsi qu'une plateforme territoriale de la rénovation énergétique : Rénov'+ pour l'installation de panneaux solaires, demandes de subventions, économies d'énergie...

FORUM DE L'EMPLOI

. Mr le Maire informe l'Assemblée qu'il s'est tenu le 15 février dernier. 200 emplois ont été proposés aux habitants du territoire. Il a été dénombré 400 visiteurs. C'est un bilan très positif.

DOMBES COTIERE TOURISME

. Mr le Maire rappelle le plan d'actions qui a été présenté en 2019 (25 actions). Ces actions vont être poursuivies en 2020. Les panneaux ont été installés pour la Madone etc., qu'ils souhaitent mettre en valeur. Ils travaillent aussi sur les archives communales et Fondation du Patrimoine, le panneau du village et notamment les sentiers pédestres.

SIEA

Mr le Maire informe que le SIEA a voté le Budget. Une somme de 250.000 euros a été votée pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics.

GENDARMERIE

Mr le Maire remet aux membres du Conseil, le bulletin d'adhésion « Les Amis de la Gendarmerie ». Cette association a pour vocation de mieux faire connaître la Gendarmerie, la faire apprécier, la soutenir.

D'autre part, il informe que la Gendarmerie a pu appréhender un individu en 24 heures grâce à la participation citoyenne. En effet, Mr Geoffray a informé les membres de la Participation Citoyenne. La Gendarmerie et la Police Municipale sont intervenues pour appréhender l'individu recherché.

PANNEAUX D'INFORMATIONS

Mme Olivier informe que les panneaux ont été installés à proximité de l'école :

- . 1 panneau « Associations »
- . 1 panneau « Services » pour les habitants qui souhaitent partager les services

Mme Sarazin demande qu'il y ait une communication sur le panneau lumineux et sur le site de la commune, ainsi que la diffusion de l'information sur le covoiturage.

En conclusion, Mr le Maire souligne que 7 membres du Conseil Municipal actuel ont décidé de ne pas se représenter au prochain scrutin. Il remercie les élus qui se sont impliqués et investis dans ce mandat.

M. le Maire donne lecture du message suivant (qui sera repris en fin de chaque séance ou réunion enregistrée) :

*« Mairie de TRAMOYES,
Fin de la séance du Conseil Municipal
Le mercredi 04 mars 2020 à 23 h 09
Stopper l'enregistrement »*